



## Liste des produits autorisés dans un colis alimentaire

### Principes pour tous les produits de la liste:

- Tous les aliments doivent être dans leur emballage d'origine et non ouverts.
- Les conserves sont interdites.
- Les aliments saupoudrés ou contenant de l'alcool sont interdits.
- Les portions individuelles dans un emballage non transparent sont interdites.
- Les boissons doivent être conditionnées dans un contenant transparent en plastique et leur contenu doit être translucide.

### Aliments

- Biscottes
- Biscuits sucrés ou salés, y compris biscuits apéritifs non fourrés
- Boissons (non gazeuses uniquement)
- Bonbons
- Cacahuètes (décortiquées uniquement)
- Café moulu ou soluble
- Cake sans raisins (les pâtisseries de type mille-feuille, roulés à la crème, etc., sont interdites)
- Céréales sans raisins (par exemple corn flakes)
- Charcuterie coupée en tranches fines
  - Si le produit provient d'une boucherie, il doit être conditionné sous vide, accompagné du ticket de caisse de la boucherie, et présenté en portions de 200 g maximum par sachet
- Chips
- Chocolat (en plaque uniquement, sans raisins)
  - Les barres chocolatées (type *Snickers*) ou les chocolats en sachet (type *M&M's*) sont interdits
- Dattes dénoyautées (non farcies, non confites et sans branches)
- Fruits frais (uniquement pommes, poires, bananes, mandarines, oranges, fraises)
- Fruits secs décortiqués (sauf raisins secs)
- Fromages coupés en tranches fines
  - Si le produit provient d'une fromagerie, il doit être conditionné sous vide, accompagné du ticket de caisse de la fromagerie, et présenté en portions de 200 g maximum par sachet
- Légumes (uniquement carottes, concombres, radis, tomates, oignons)
- Madeleines
- Olives dénoyautées non farcies
- Poisson fumé coupé en tranches fines
  - Si le produit provient d'une poissonnerie, il doit être conditionné sous vide, accompagné du ticket de caisse de la poissonnerie, et présenté en portions de 200 g maximum par sachet
- Pop-corn
- Sirop
- Sucre (en morceaux uniquement)

**Les emballages non transparents seront ouverts pour vérification.**

**En cas de doute, l'établissement se réserve le droit de refuser un aliment.**

**Tout dépôt fera l'objet d'une inspection approfondie.**

**Les produits ne figurant pas sur cette liste seront automatiquement refusés.**

**Cette liste n'est pas exhaustive et peut être modifiée à tout moment sans préavis.**

Etat au 10.02.2025